

## Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 septembre, 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle d'activités, sous la Présidence de Didier LEDRAIT.

Conseillers Présents : Didier LEDRAIT, Yves TIRARD, Isabelle POULLAIN, Stéphane ALLAIS, Françoise VALLAS, Alain LEBERTHIER, Lorraine GRANDCLEMENT, Stanislas TISCA, Béatrice NOEL, Rémi LECLERCQ,

Pouvoir de Soumicha CLEMENT à Isabelle POULLAIN

Absents excusés : Thevenin LEDRAIT, Patricia HAUCHARD-THOUMIRE, Laurence TESTU

Secrétaire de séance : Yves TIRARD

Date des convocations : le 10/09/2025 Date d'affichage : le 10/09/2025

---

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la réunion du 10 juin 2025 que chaque conseiller a reçu est adopté à l'unanimité.

### **Communication du Maire :**

- Journée du patrimoine le week-end du 20 et 21 septembre, l'église St Pierre sera ouverte au public
- Une réunion s'est tenue pour la sécurité RD 27 Ti Grain à l'école avec tous les protagonistes.  
Un projet est en cours et sera transmis au Conseil Municipal en octobre. L'objectif est de réduire la vitesse, de sécuriser les cyclistes de + en + nombreux
- Travaux élagage dans verger, abattage début 2026 de peupliers dangereux et en mauvais état sanitaire.
- L'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques est en cours sur la première partie du Buisson d'Anval. Nous devons tenir compte de certains impératifs notamment la pause du chantier lors d'ensilage du maïs (4 jours au total) et permettre ainsi la circulation des convois agricoles en toute sécurité

- Point sur les parkings (mairie et rue de l'église) Nous sommes en attente de devis.

**Le vendredi 26 septembre à la Charreterie à 18h00** aura lieu une réunion d'information sur les modalités de scrutin lors des prochaines élections

**Communications des adjoints :**

Isabelle POULLAIN fait un point sur la rentrée scolaire et sur les travaux réalisés pour l'école maternelle.

Colis aux personnes de + 70 ans : les courriers sont en cours de distribution pour le choix du colis. Un gouter sera organisé pour la remise des colis en décembre.

Yves YIRARD : entretien des gouttières de l'église se fera la semaine du 22 septembre par l'entreprise CALTOIT.

Travaux étage mairie : l'isolation est en cours à l'étage de la mairie.

Stéphane ALLAIS : les travaux pour la lutte contre les inondations aux abords de l'école sont terminés. Stéphane ALLAIS remercie le Conseil Municipal mais il insiste sur le fait qu'il faudra toujours veiller à l'entretien de toutes les noues.

**ORDRE DU JOUR**

**1/ Contrats d'Assurance des Risques Statutaires**

- Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

- Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le Maire expose :

- L'opportunité pour la Commune de Longueil de pouvoir souscrire des contrats d'assurance statutaire (CNRACL – IRCANTEC) garantissant un remboursement des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut des agents de la Fonction Publique Territoriale ;
- Que le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide :

Article 1er : le Conseil Municipal adopte le principe du recours à un contrat d'assurance mutualisant les risques statutaires entre collectivités et établissements publics et charge le Centre de Gestion de la Seine-Maritime de souscrire pour le compte de la commune de Longueil des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Les contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Pour les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie et congé de longue durée, temps partiel thérapeutique, invalidité temporaire, congé pour invalidité temporaire imputable au service, congé de maternité, de paternité ou d'adoption, versement du capital décès
- Pour les agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Congé de maladie ordinaire, congé de grave maladie, congé pour accident de travail ou maladie professionnelle, congé de maternité ou d'adoption.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces contrats d'assurance devront présenter les caractéristiques suivantes :

- Durée fixée à 4 ans à compter du 1er janvier 2027.
- Contrats gérés en capitalisation.

Au terme de la mise en concurrence organisée par le Centre de Gestion et en fonction des résultats obtenus (taux, garanties, franchises ...), le Conseil Municipal demeure libre de confirmer ou pas son adhésion au contrat.

Article 2 : Les services du Centre de Gestion assurant la gestion complète du ou des contrats d'assurances, en lieu et place de l'assureur, des frais de gestion seront dus au Centre de Gestion par chaque collectivité assurée. Ces frais s'élèvent à 0.15% de la masse salariale assurée par la collectivité.

## **2/ Décisions modificatives**

DM 1 En dépenses de la section d'investissement :

Chapitre 45811= - 393 000 euros  
 Chapitre 204 - compte 204182 = + 393 000 euros

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative.

**DM 2 En dépenses de la section d'investissement :**

Chapitre 23 compte 231= - 173 000 euros

Chapitre 21 - compte 2131 = + 173 000 euros

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative.

**DM 3 En dépenses de la section de fonctionnement :****En dépenses de la section de fonctionnement :**

Chapitre 011 - compte 615221 = - 20.000 euros

Chapitre 011 - compte 615231 = - 20.000 euros

Chapitre 023 = + 40.000 euros

**En dépenses de la section d'investissement :**

Chapitre 21 - compte 2131 = + 40.000 euros

**En recettes de la section d'investissement :**

Chapitre 021 = + 40.000 euros

**3) Renforcement défense incendie**

M le Maire propose de renforcer la défense incendie dans le secteur Forrières du midi afin de satisfaire à la réglementation en vigueur pour l'obtention de permis de construire à venir. Un riverain mettra à disposition un espace en bordure de voie afin d'enterrer une réserve d'eau de 30m3.

Les services du SDIS ont validé cette proposition pertinente.

Le conseil municipal autorise la création d'une convention entre les parties, à solliciter une subvention auprès de l'Etat, du Département en 2026 après l'approbation du budget.

Il s'agit de la même démarche que celle entreprise rue de la Pescherie sur un terrain mis à disposition par M et Mme RAMBURE.

#### **4) Sécurité aux abords de l'école**

Considérant que nous devons assurer la sécurité des enfants sur le parcours école / restaurant scolaire / salle d'activités.

M le Maire propose la création de marquages au sol et une signalisation plus visible sur la RD 127 à l'intersection de la rue de Blainville.

Il s'agit de premières mesures d'urgence. Un projet plus global est en cours sur l'ensemble de la RD jusqu'au carrefour D925 (Ti Grain).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Département sur le thème accompagnement de sécurité sur le réseau Départemental en agglo ou sur le thème du FAL.

#### **Questions diverses :**

Françoise VALLAS fait la remarque que la commune a des fruits sur les arbres fruitiers. Nous allons proposer aux parents d'élèves de récupérer les fruits.

Rémi LECLERCQ demande l'avancée du projet « complément des jeux au parc Oterloro ». Nous n'avons pas encore le retour de la subvention.

Il demande si on pourrait ajouter des jeux dans la cour de récréation pour les plus petits et réduire le projet OTERLORO.

Le conseil municipal se dit plutôt favorable à cette proposition.

Rémi LECLERCQ s'interroge sur le prix de l'eau et sur la qualité de celle-ci

Fin de séance 20h00

## Liste DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL

	Signature
M Didier LEDRAIT	
Mme Isabelle POULLAIN (Pouvoir de Soumicha CLEMENT)	
M. Yves TIRARD	
M. Stéphane ALLAIS	
Mme Béatrice NOEL	
M. Remi LECLERCQ	
Mme Lorraine GRANDCLEMENT	
Mme Patricia HAUCHARD-THOUMIRE	
M Stanislas TISCA	
M Alain LEBERTHIER	
Mme Soumicha CLEMENT (Pouvoir à Isabelle POULLAIN)	
Mme Laurence TESTU	
Mme Françoise VALLAS	
M Thévenin LEDRAIT	